



Comité Départemental de Tir du Val d'Oise

Franconville, le 27 octobre 2025

SAISON SPORTIVE 2025 / 2026

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE TIR A 10 M

DATE

Samedi 22 et dimanche 23 novembre 2025

LIEU

SOCIÉTÉ DE TIR DE PONTOISE

Rue de l'Hermitage - 95300 PONTOISE Tél. 09 53 29 95 00

ÉPREUVES

- 100 PISTOLET 10 m
- 102 PISTOLET VITESSE 5 CIBLES 10 m
- 103 PISTOLET STANDARD 10 m
- 104 CARABINE 10 m

CATÉGORIES ET SURCLASSEMENTS

Suivant les directives de la G.S. de la F.F. Tir : Cadets, Juniors, Dames et Seniors

DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

Toutes les épreuves se dérouleront suivant le règlement de la F.F.Tir.

ARBITRAGE

L'arbitrage sera organisé par la commission départementale d'arbitrage du Val d'Oise.

Les contestations relatives à la valeur des impacts ne seront pas admises.

ATTRIBUTION DES POSTES DE TIR

Par tirage au sort.

HORAIRES DES SÉRIES ET PLAN DE TIR

Durant la période des inscriptions, le CD TIR 95 se réserve le droit de modifier le nombre ou les horaires des séries de la liste ci-jointe en fonction du nombre de participants.

Les horaires du plan de tir seront strictement respectés.

LIEU DIT LES FONDS CHANGY 95700 ROISSY EN FRANCE

Association Régie par la Loi de 1901. Déclarée le 25 août 1969. J O n°220 du 19.09.1969

Agréée Ministère Jeunesse et Sports sous le numéro 12325

Site internet <http://www.cdtir95.fr>

INSCRIPTIONS

Les inscriptions se feront sur ISIS WEB par les présidents ou responsables compétition de chaque club.

Les inscriptions en ligne seront ouvertes à partir du **jeudi 6 novembre 2025 à 20h00**.

La clôture des inscriptions est fixée au dimanche 16 novembre 2025 à 23h59.

Pour toute question ou problème d'inscription, veuillez contacter le responsable des compétitions par mail à l'adresse suivante : competitions.cdt95@outlook.fr

Pour les équipes, les fiches d'inscription sont à retourner par mail pour le vendredi 21 novembre 2025 au plus tard.

TARIFS DES ENGAGEMENTS

Ce championnat est ouvert aux tireurs, licenciés de la F.F.Tir, des sociétés ou sections de tir du Val d'Oise à jour de leurs cotisations 2025/2026 avec la Fédération Française et le Comité Départemental de Tir du Val d'Oise.

Les inscriptions des tireurs d'une association non en règle avec le CDTir 95, ne seront pas prises en compte.

Pour les épreuves 100, 104 :

Cadets, Juniors 8 euro par épreuve
Séries sur 40 coups 12 euro par épreuve
Séries sur 60 coups 15 euro par épreuve

Pour les épreuves 102, 103 :

toutes catégories 12 euro par épreuve

Règlement par virement ou chèque à adresser à : CDTir 95 chez Madame L. DOMETTE
3 rue des Longues Raies - 95130 Franconville-la-Garenne

CLASSEMENTS

Individuels : dans chaque catégorie de chaque épreuve.

RÉCOMPENSES

Individuelles : Diplôme au champion départemental dans chacune des épreuves dans chaque catégorie.

PIECES RÉGLEMENTAIRES

Seuls peuvent participer les tireurs :

- titulaires de la licence Fédérale 2025/2026
- inscrits à la compétition concernée

TENUE VESTIMENTAIRE

Se référer à l'article 6.22 du RTG

NOUS VOUS CONSEILLONS DE VOUS PRÉSENTER, POUR LES FORMALITÉS, 1h AVANT LE DÉBUT DE VOTRE SÉRIE

Pour la commission sportive

Emma PELISSIER

LIEU DIT LES FONDS CHANGY 95700 ROISSY EN FRANCE

Association Régie par la Loi de 1901. Déclarée le 25 août 1969. J O n°220 du 19.09.1969

Agréée Ministère Jeunesse et Sports sous le numéro 12325

Site internet <http://www.cdtir95.fr>